

Journée « Urbanisme durable - Animer, concerter, faire participer »

Vendredi 06 janvier 2017

Aduan et Lorraine Fab Living Lab®
49 boulevard d'Austrasie à Nancy

**Pourquoi et comment impliquer les citoyens aux projets
qui forgent nos villes et nos territoires ?**

SYNTHESE

Parent pauvre de l'élaboration des projets d'urbanisme, la concertation est souvent délaissée et relayée comme une démarche supplémentaire et coûteuse. Or, elle participe à l'appropriation et à l'enrichissement des projets d'urbanisme et de territoire par l'ensemble des acteurs. Animer, concerter et faire participer sont-ils des éléments incontournables de tous projets d'aménagement ? Pourquoi et comment impliquer les citoyens aux projets d'urbanisme et de territoire ?

Voici une brève synthèse des échanges de la journée.



Manifestation
accueillie par l'Aduan

Introduction

> Par Pascal TATON, Directeur général de [l'ADUAN](#)

Des obligations réglementaires de concertation (code de l'urbanisme) à l'engagement vers une démocratie participative : présentation de la Charte de la participation du public

Présentation de la Charte de la participation du public

> Par Carine MONTOIS, [DREAL Grand Est](#)

Cette charte de la participation du public est un outil-guide qui vient faire écho à une récente réglementation sur la réforme des enquêtes publiques et les droits associés, ainsi que sur le droit d'initiative, où, chose tout à fait nouvelle, la société civile est en mesure de demander une concertation préalable à certains projets urbains.

La charte énonce les valeurs et les principes de la participation citoyenne et est applicable sur engagement volontaire. Sa signature peut se faire sur l'engagement de mise en œuvre sur un projet, ou sur l'ensemble des projets, ou encore pour en faire la promotion (comme c'est le cas pour citoyens & territoires).

Consultez les documents suivants :

- 🔗 [Diaporama](#)
- 🔗 [Lien vers la charte de la participation du public](#)

Retour d'expérience en milieu rural

> Par David MANTECA, [Meurthe-et-Moselle Développement](#)

David Manteca a rappelé que la réglementation pose les fondements d'une obligation de concertation (art. [L103-2 du code de l'urbanisme](#)), pour les PLU, SCoT, ZAC, projets d'aménagement et construction qui modifient de façon substantielles le cadre de vie, les projets de renouvellement urbain. Cependant les modalités ne sont pas précisées, mais la jurisprudence est riche d'enseignements :

- La concertation doit être proportionnée à l'importance du projet
- Les modalités doivent respecter celles prévues par la délibération du maître d'ouvrage
- La concertation ne peut se résumer à une information, et sous-entend des échanges véritables.

Meurthe et Moselle développement, qui est une structure associée au département, accompagne les collectivités, essentiellement rurales, dans leurs projets d'urbanisme. A ce titre elle bénéficie d'un retour d'expérience sur les concertations. Elles prennent la forme de réunions publiques, de la présence d'un cahier de concertation, et est fréquente avec la profession agricole (demandée par la chambre d'agriculture).

Meurthe et Moselle développement en tire les clés de réussite suivantes :

- Il est important que les élus s'approprient bien le projet avant de solliciter la population
- La concertation nécessite une animation
- Il est important d'essayer une culture de la concertation auprès de la population, car trop de personnes viennent uniquement pour revendiquer des intérêts particuliers.

David Monteca conclut par des pistes de réflexions sur les réelles difficultés subsistant, comme le moment de la concertation qui est un vrai enjeu (elle arrive souvent un peu tard), la sur-représentation des plus 60 ans, les techniques « modernes » comme le diagnostic en marchant ou les outils numériques qui nécessiteraient que les porteurs de projet y consacrent des moyens logistiques et de l'ingénierie.

Pratiquons la concertation/participation sans a priori

> Par Johan CHANAL, Citoyens & Territoires Grand-Est

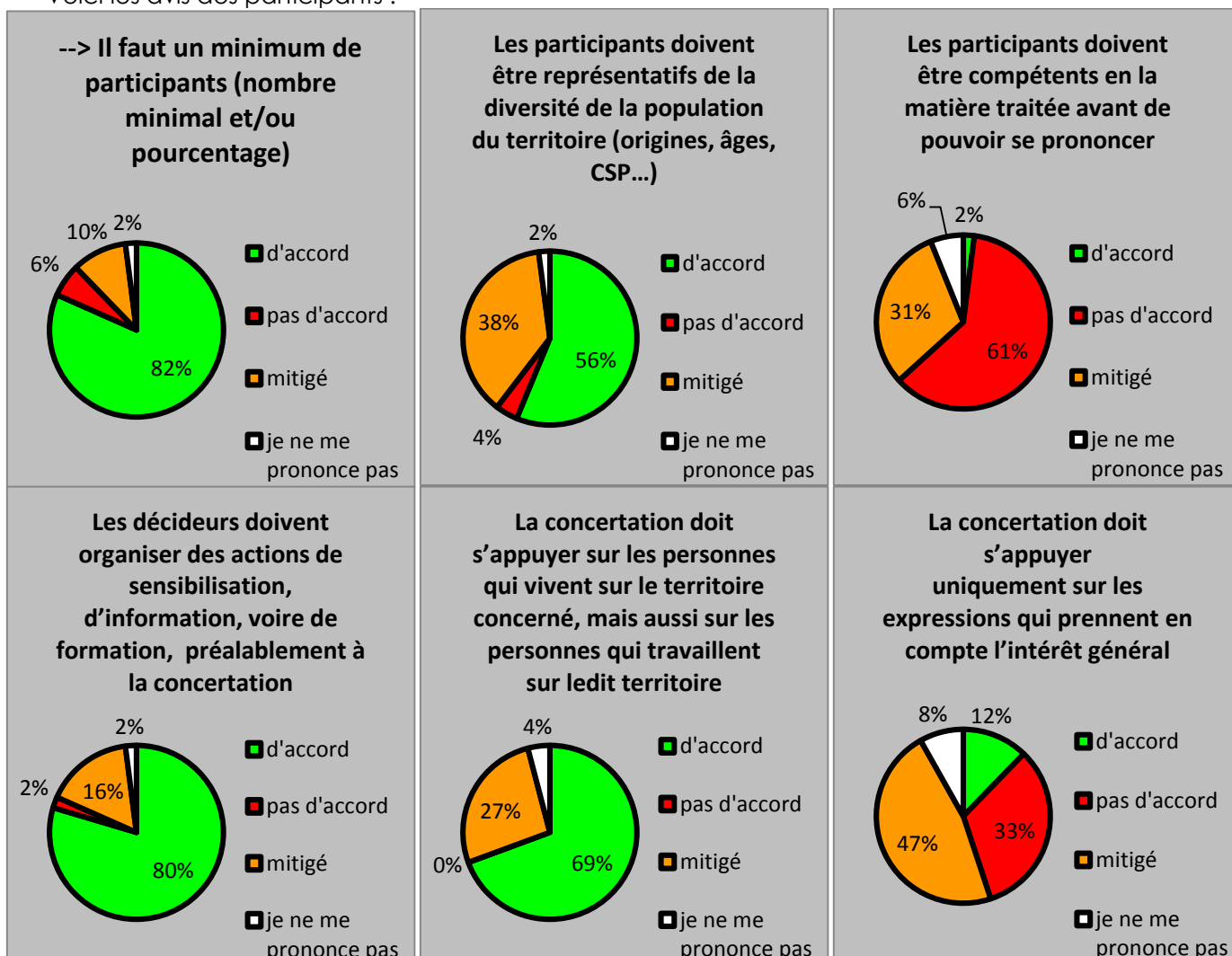
Johan Chanal a animé une succession de différentes séquences d'intelligence collective, séquences saccadées, mouvantes, participatives, interactives. Jouées très rapidement, ces séquences avaient plus l'intention de donner à voir et à vivre différentes modalités de concertation (techniques d'animation), tout en suscitant la réflexion autour de « grandes questions » entourant la concertation. En voici les résultats bruts ci-après.

Technique du Color vote, visant à réfléchir sur la légitimité de la concertation

Les questions déclinent le sujet suivant :

Dans le cadre d'une concertation publique, comment construire une parole citoyenne légitime ?

Voici les avis des participants :



Technique de la Boule de neige, visant à réfléchir sur la temporalité de la concertation

Les propositions finales insistent toutes sur le fait que la concertation doit avoir lieu tout au long du projet, avec les précisions suivantes :

A toutes les étapes de la chronologie d'un projet

LE ROLE DE L'ELU DANS LA « PERMANENCE » DE L'ECHANGE

*En permanence
Avoir un dialogue continu avec des élus investis dans la démarche*

DES LE DEMARRAGE SANS OUBLIER LE BILAN

*Premières esquisses chiffrées
Avant l'évaluation finale*

Tout au long du projet, de l'idée au bilan

ADAPTE AUX SPECIFICITES DU PROJET

La concertation doit intervenir très en amont des projets, avant la prise de décision et durant toutes les étapes de la réalisation jusqu'à l'évaluation.

A chaque étape clé, selon les besoins ressentis

De plus elle doit se faire dans un périmètre de concertation lié au projet.

Ex : quartier Nancy Grand Cœur concerne tout le Grand Nancy

Lotissement sur Art sur Meurthe concerne d'abord les habitants

Information dès le départ au moment de l'analyse des enjeux (diagnostic) et jusqu'à la prise de décision en considérant les attentes locales

AVEC FORMATION / INFORMATION

*Après formation / information des acteurs
Et tout au long du projet / processus*

Technique Entrons en campagne, visant à réfléchir sur la démocratie représentative VERSUS la démocratie participative

Propositions
Pro démocratie représentative :

**EN MARCHÉ POUR LA
CONFIANCE**

- L'élection est un processus démocratique
- Eviter les dérapages budgétaires et de temps (à l'échelle d'un mandat, pas de temps à perdre)

**APRES LES ELECTIONS, PLACE A
L'ACTION**

- Les gens ont voté pour le projet, il y a déjà eu débat
- Ne perdons plus de temps

ELECTIONS = CONCERTATION

- La majorité s'est déjà exprimée
- Risque de perte de temps et de faire échouer le projet

Propositions
Pro démocratie participative :

FAISONS ENCORE MIEUX ENSEMBLE

- Rassembler autour du projet tous les citoyens
- Nécessité de la concertation du fait de la responsabilité du maire (représentant de l'intérêt général)

ENSEMBLE C'EST MIEUX

- Concertar pour :
- Donner de la légitimité au projet et permettre son appropriation la plus large
 - Maire élu avec la plus grande majorité, mais n'a pas le mandat pour décider de tout le projet

DECIDER, NEGOCIER, AMELIORER (DNA = ADN en anglais)

- L'élection donne la légitimité pour faire, et la concertation donne les moyens de bien faire
- L'avis, les propositions, l'expertise d'usage, la position au moment des étapes d'évaluation... des citoyens est incontournable au succès du projet

Consultez les documents suivants :

- ↳ [Diaporama](#)
- ↳ **Fiches des techniques vécues :**
[Color vote,](#)
[Boule de neige,](#)
[Entrons en campagne](#)

Retour d'expérience sur la co-conception de l'éco-quartier urbain Nancy Grand Cœur avec les citoyens

> Par Laurent DUPONT, Ingénieur de Recherche (Université de Lorraine - Laboratoire ERPI) et co-fondateur du Lorraine Fab Living Lab®

Laurent DUPONT a présenté comment l'université de Lorraine a exploité les technologies associées aux techniques d'animation dans le cadre de la « Fabrique Nancy Grand Cœur », vaste projet de co-conception de l'éco-quartier avec les citoyens.

La question centrale était comment questionner l'usage et intégrer les différents besoins et contraintes dans leur différence, dès l'impulsion du projet, identifier et dépasser les contraintes, alors même que les espaces n'existent pas encore. L'équipe projet a mobilisé des experts pluridisciplinaires, qui ont nourri leur réflexion autour de 31 ateliers réunissant quelques 300 participants uniques.

Les outils mis en place sont désormais au service des projets et des territoires au Lorraine Fab Living Lab®, que ce soit à Nancy ou en version mobile (le Nomad'Lab). Ils permettent l'évaluation prospective des usages, ainsi que l'acceptabilité de l'innovation.

Consultez les documents suivants :

- 👉 [Présentation de la fabrique Nancy Grand Cœur](#)
- 👉 [Présentation du Lorraine Fab Living Lab®](#)

Atelier « ingénierie de la co-conception » au Lorraine Fab Living Lab®

> Par Laurent DUPONT, Ingénieur de Recherche (Université de Lorraine - Laboratoire ERPI) et co-fondateur du [Lorraine Fab Living Lab®](#)

> Par Jonathan LACROIX, Université de Lorraine

> Par Claudine GUIDAT, Université de Lorraine

> Hélène BISAGA, Etablissement Public d'Aménagement Hazette Belval

L'après-midi a consisté, après une présentation du projet d'Opération d'Intérêt National d'Hazette Belval, à la mise en pratique de concertation, en trois temps :

1/ un brainstorming sur la représentation de ce que l'on peut appeler « l'art de vivre » qui induirait de nouvelles façons de faire l'habitat – groupes de 8 puis mise en commun des groupes deux par deux

2/ personatats pour le disign d'un habitat qui pourrait correspondre à plusieurs projets de vie différents – groupes de 3-4 personnes

3/ Réflexion et composition individuelle sur l'habitat et son intégration à son environnement (au sens large du terme) : quels critères d'évaluation à 20 ans pour juger de la pertinence des choix qui seront faits ?

Consultez les documents suivants :

- 👉 [Diaporama sur l'Opération d'intérêt National Hazette-Belval](#)
- 👉 [Diaporama sur la Communauté de pratique](#)



Pour aller plus loin...

👉 Consultez la page sur la démocratie participative sur la page dédiée de www.citoyensterritoires.fr/

Les ateliers et visites « développement durable » de Citoyens et Territoires (ex Carrefour des pays lorrains) sont organisés plusieurs fois par an depuis 2005, et portent sur des thématiques variées : énergie, air, économies alternatives, déchets, urbanisme et aménagement s'inscrivant dans une logique de transition écologique, espaces verts, GEMAPI (prévention des inondations, zones humides, entretien et renaturation de rivière, continuité écologique, qualité de l'eau), biodiversité, paysages, démocratie participative ...

Pour vous abonner à la newsletter « CPL Info Développement Durable », faites en la demande par mail.

Contact : Anouk Desgeorges - 03 83 52 60 48 - adesgeorges@citoyensterritoires.fr